L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 24 DECEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI MATIN, 24 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Shérif, à la Bourse des Négociants et des [illegible], rue Royale, un terrain avec batisses, [illegible] entre Ursulines et le chemin du Bayou, [illegible] District—Aussi, un terrain avec [illegible], face à la rue St. Charles et à la rue Terpsichore, Premier District.—Aussi, un terrain avec [illegible], rue Johnson, entre Columbus et la Harmony, Troisième District.

B. J. Montgomery—No 6 Carondelet, entre Commune et Canal, à 7 heures P. M., grande vente, statues, vases et statuettes en marbre, peu d'articles en plaqué, objets de fantaisie et ornements, etc.

B. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente de meubles.

[illegible] Guimault, à la Bourse St. Charles, rue St. [illegible], un lot de terre avec une maison, encoignure Morales et Français.

[illegible] de Fériet, au No. 50 de la rue Royale, à 11 h., une grande facture de bijoux, épinglettes, [illegible] d'oreille en diamants, montres, bracelets.

[illegible] Valeton à 4 1/2 heures, sur la Levée en [illegible] rue Hôpital, 200 barriques vin rouge et [illegible] sherry.

[illegible] Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, [illegible] porc, bœuf, etc.

[illegible] E. Morphy, à 10 heures, au No 67, rue des [illegible], continuation de la vente de quincaillerie.

[illegible] Roger & Co., dans leurs salles d'encan [illegible] Vieille Levée—Chaussures.

[illegible] Valeton, au No. 14 de la rue Natchez, [illegible] vins de Malaga.

[illegible] N. Robert, au No 44 de la rue Vieille Levée, Marchandises sèches, mercerie, jouets, etc.

ATTENTION !

[illegible] Propriétés améliorées de valeur à l'encan [illegible].

[illegible] appelons l'attention publique sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui, à midi, [illegible] des Négociants et des Encanteurs, [illegible] par le ministère du Shérif. Ces [illegible] comprennent :

[illegible] terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District, rue St Charles (autrefois Nayades), en [illegible] Terpsichore et Enterpe.

[illegible] terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, rue des Marais, entre celles des Ursulines [illegible] Chemin du Bayou.

[illegible] terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le [illegible] District, rue Johnson, entre celles Columbus et Laharpe.

[illegible] détail et les conditions, voir aux annonces.

[illegible] Faites imprimer vos Factures, Cartes, au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLERUBIA & Co, Successeurs d'Ernest [illegible], 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI SAMEDI :

[illegible]—A midi, Le Voyage en Chine; le soir, La Favorite.

[illegible] FRANÇAIS—Tableaux-Vivants.

[illegible] DE MUSIQUE.—Troupe des [illegible] comiques.

[illegible] CHARLES.—Pâris ou la Pomme de discorde.

Message annuel du Maire.

[illegible] message annuel adressé par le maire au Conseil des administrateurs [illegible] peut plus instructif, et s'il n'est [illegible] encourageant par l'exposé qu'il fait de [illegible], il nous offre au moins la perspective de changements prochains, car les [illegible] de M. Flanders ne sauraient [illegible] de produire une très vive réaction parmi les républicains.

[illegible] de ce document nous engage à reproduire les principaux passages [illegible] nous force à ajourner nos réflexions sur les questions qu'il soulève.

[illegible] avoir rappelé que le budget a été [illegible] 22 novembre, et que le Conseil a [illegible] l'une de ses dernières séances, l'ordonnance des licences, le maire dit :

[illegible] devant le Conseil, ce soir, des ordonnances pour lever trois taxes distinctes: [illegible] un et 3/4 pour cent, pour faire [illegible] obligations et dépenses du budget; [illegible] autre de 5/8 d'un pour cent pour [illegible] de ville; et une troisième de 3/4 pour cent pour la police métropolitaine.

[illegible] total de ces trois taxes est de 2 5/8 [illegible]. Un et 3/4 est le maximum de [illegible] que la loi permet au Conseil d'asseoir pour le budget; mais le rapport qui [illegible] les évaluations indique que [illegible] est insuffisante pour faire face aux dépenses évaluées du budget et qu'il [illegible] de $1,386,848.

[illegible] message rappelle les quatre propositions [illegible] dans le rapport pour combler [illegible]: deux pour l'émission de nouvelles obligations, une pour la levée d'une taxe spéciale de un pour cent, et une pour [illegible] réductions et économies, et il continue :

[illegible] autres termes, nous sommes obligés [illegible] neuf mois de contrôle sur les affaires de la ville, d'augmenter la dette [illegible] par l'émission de $1,700,000 [illegible] tous en sus de l'émission de [illegible] autorisée par la Charte pour liquider la dette flottante; d'accroître le [illegible] taxes de un pour cent et de procéder à des réductions et des économies [illegible] prochaine. *J'admets franche[ment] [illegible] exige plus d'explications qu'il [illegible] fournir.*

[illegible] sort de l'exposé du passif du budget [illegible] rapport qui l'accompagne,—et, il [illegible], généralement admis—qu'il y a [illegible] d'émettre de nouveaux bons [illegible] liquidation des dettes de toute nature [illegible] avant l'entrée en fonctions du Conseil. Mais le fait que les dépenses évaluées pour l'année prochaine, [illegible] conversion de toute la dette flottante, [illegible] excéder les revenus ordinaires [illegible] ville au point d'exiger une augmentation de taxe de un pour cent, est de [illegible] exciter la surprise, aussi bien [illegible] notre promesse de faire des économies *l'année prochaine*, attendu que c'est [illegible] que nous avons laissé de la marge [illegible] des réductions.

[illegible] taxe sera prise pour un fait; la proposition comme l'engagement de gens déjà [illegible]. Une augmentation de la dette [illegible] en neuf mois d'un million et demi [illegible] de ce qu'on la supposait être; [illegible] taxe spéciale de un pour cent; et une [illegible] de réduction et d'économie pour [illegible] prochaine, cela ne suffit pas pour [illegible] l'espoir et la confiance à une population écrasée de dettes et accablée d'impôts.

[illegible] préparer, avec beaucoup de peine [illegible] tableaux qui indiquent le [illegible] des finances depuis 1852, année de la consolidation de la ville et de [illegible] de Lafayette.

[illegible] B indique que les dettes des Districts en 1852, étaient de [illegible] en 1856, le total était, en chiffres [illegible] de 12 millions, en 1868 de 15 [illegible] en 1870 de plus de 19 millions. [illegible] dette énorme pour une ville de [illegible] 200,000 habitants,—une dette [illegible] plus grande, proportionnellement [illegible] population, que celle d'aucune [illegible] des Etats-Unis. Il ne devrait [illegible] de nouvelle augmentation sans [illegible] valeur réel en échange. L'intérêt [illegible] la dette s'élève à près d'un million de dollars, et il faut fournir pour payer cet intérêt, avant de dépenser honnêtement un dollar [illegible] autre objet.

[illegible] passe rapidement en revue le [illegible] exprime le regret qu'on ait omis [illegible] des items qui doivent figurer [illegible] et il ajoute :

[illegible] les réductions ne peuvent être [illegible] ce qui est dû, il faut les faire [illegible] dépenses évaluées et sur le coût de [illegible] métropolitaine.

[illegible] dépenses pour la police sont hors de [illegible] raison; et comme le Conseil doit [illegible] percevoir une taxe pour soutenir [illegible] police, il convient que le Conseil [illegible] les moyens de réduire le fardeau. [illegible] Conseil n'a pas de contrôle sur la police [illegible] peut en avoir aucun sans l'action [illegible] Législature. Il est, en conséquence, [illegible] que la Législature soit invitée à [illegible] gouvernement de la ville le contrôle [illegible] la police, au moins assez pour [illegible] permettre d'en limiter le coût.

[illegible] E. montre que la police a [illegible] depuis 1860 les sommes suivantes :

[illegible]	$287,154 44
[illegible]	297,753 39
[illegible]	332,829 04
[illegible]	332,175 88
[illegible]	373,863 55
[illegible]	421,475 97
[illegible]	494,510 41
[illegible]	561,950 55
[illegible]	523,904 74
[illegible] 1868 au 1er oct. 1869	830,809 00
[illegible] 1869 au 1er oct. 1870	725,357 73
[illegible] 1871	805,000 00

[illegible] le coût de l'entretien de la [illegible] St Louis, Cincinnati, Chicago et [illegible] pour faire la comparaison. [illegible] dernière il a été comme suit :

	Population.	Coût de la police.
[illegible]	312,000	$310,216 92
[illegible]	225,000	309,091 00
[illegible]	298,000	309,072 88
[illegible]	300,000	542,756 78
[illegible]	191,000	800,000 00

[illegible] se plaint des dépenses pour [illegible] des prisonniers, $5,000 en 1869 [illegible] de $27,000 en 1853, et est d'avis [illegible] une loi pour autoriser la [illegible] travailler les détenus.

[illegible] coroners coûtent maintenant [illegible] $30,000, ce qui est beaucoup trop. [illegible] une loi pour changer cela.

[illegible] impressions de la ville ont coûté, [illegible] avril 1870, c'est-à-dire pour sept [illegible] 5,000, ce qui fera environ $50,000 [illegible] année. Il faut demander à la Législature une loi qui autorise la ville à traiter [illegible] ses impressions, de façon à économiser [illegible] $30,000.

[illegible] salaires, qui étaient de $121,000 en [illegible] montés à $235,000 en 1867. Actuellement les salaires sont d'environ $345,000 par an. On peut économiser $100,000 sur ce chapitre. Les fournitures de bureaux peuvent être réduites des trois quarts, elles ont été de $11,619 33 pour sept mois.

L'entretien des rues coûtait en 1853 la somme de $121,000, en 1868 celle de $495,000. Les évaluations pour 1871, sont de $550,000. Il y a 650 milles de rues pavées et non pavées, de sorte qu'on pourrait dépenser avec avantage quatre fois cette somme pour les améliorer, cependant, le maire pense qu'avec un chiffre moindre que celui de l'évaluation, dépensé judicieusement, on pourrait tenir les rues dans un état de réparation passable. Il suggère donc la réduction de ce chapitre à $400,000.

Depuis quatre ans, les dépenses pour les quais ont été doublées des recettes. En 1867, les dépenses ont atteint le chiffre énorme de $667,000; cette année elles ont dépassé $100,000 tandis que les recettes ne dépassent pas $250,000. Le maire pense que les dépenses peuvent être maintenues au-dessous des recettes.

L'éclairage coûte $240,000 et ne peut être que très peu réduit. Il en est de même du département des incendies.

Le maire pense qu'on pourrait réduire les dépenses de la Maison de Travail, des Maisons de Refuge, de l'Asile des Fous, et il demande que le Conseil s'occupe promptement de ces questions.

Voici, maintenant, les conclusions générales du message; nous les donnons en entier.

CONCLUSIONS.

Dans la comparaison faite des évaluations du budget avec les dépenses des années précédentes, il faut faire attention que nous comparons nos dépenses avec des dépenses qu'on a toujours considérées comme extravagantes et qui ont mis la ville dans la situation très difficile où elle se trouve, et, cependant, la comparaison n'est pas favorable à notre budget.

J'ai signalé quelques-uns des items de dépenses évaluées, sur lesquels je pense qu'on peut opérer des réductions et des économies, et j'exprime l'opinion qu'avec des efforts suffisants dans ce sens, le montant des dépenses courantes pour 1871, peut être réduit de $500,000. Ceci ajouté à une réduction de la police et aux autres changements qu'on peut demander à la Législature d'autoriser, dechargera la ville d'au moins $800,000. Maintenant, si nous passons au montant évalué pour les recettes pour l'année qui vient, je pense qu'il est facile de démontrer que, par excès de prudence, les recettes ont été évaluées à $250,000 au-dessous de la somme qu'on peut assurer à la ville par une vigoureuse perception des revenus. Il y aura donc ainsi un soulagement total de un million.

Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire de pratiquer une rigide économie et des réductions constantes. Je n'ai nullement l'intention de porter à ce sujet aucune accusation contre aucun des départements du gouvernement de la ville. On s'attendait naturellement, quand cette nouvelle charte a été mise en vigueur, à ce qu'elle aurait pour résultat, non-seulement une plus grande vigueur dans l'administration, mais encore une plus grande économie.

Le nouveau plan du gouvernement municipal a, sans aucun doute, beaucoup d'avantages. Il a aussi beaucoup de défauts. Parmi ces derniers on peut signaler le fait qu'il y a une tendance naturelle à avoir sept conseils de ville, agissant indépendamment, ou à peu près, les uns des autres, au lieu d'un seul; chaque administrateur entendant contrôler les affaires de son département et n'intervenant qu'avec répugnance dans la juridiction des autres; et si les administrateurs devenaient moins zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs qu'à présent, ou s'ils étaient moins soumis à la pression des difficultés municipales, il est possible que les dépenses de la ville fussent beaucoup plus grandes sous la nouvelle Charte que sous l'ancienne forme de gouvernement.

Il est vrai que la Charte dit que tous ces départements seront subordonnés au maire, mais, en fait, il n'y a aucun moyen de rendre efficace cette subordination, si les administrateurs ne sont pas disposés à s'y soumettre. Le maire peut donner des instructions, et ils peuvent y obéir ou non, à leur gré. Ils ont chacun un vote et il n'en a pas, et il n'a ni le pouvoir ni les moyens de rendre son contrôle efficace dans l'administration des affaires de la ville. Et comme il n'a le contrôle d'aucun des départements dans lesquels les dépenses surviennent, le seul moyen pour qu'il soit responsable des dépenses du Conseil c'est de lui donner un droit de veto sur les dépenses ou, au moins, un vote dans le Conseil.

La Charte fait un devoir au Maire de veiller à ce que les lois et ordonnances de la ville soient strictement appliquées; mais il n'a pas de contrôle sur la police—le seul pouvoir par lequel ce devoir puisse être accompli. La seule force placée à sa disposition par la Charte est un secrétaire particulier. Si, avec cette assistance, il essayait d'imposer une stricte application des ordonnances de la ville, il est douteux qu'il ne s'exposât pas lui-même à être arrêté par la police métropolitaine pour s'être mêlé d'un devoir dont elle prétend aussi avoir l'exercice.

La taxe spéciale de un pour cent proposée et les autres taxes que le Conseil passera probablement ce soir, porte sur la taxation pour la ville y compris les taxes obligatoires de la police métropolitaine et du Parc de ville à trois et 5/8 pour cent. Si on ajoute à ce chiffre un pour cent pour les taxes d'Etat on a, sur les propriétés réelles et personnelles de cette ville une imposition de quatre et 5/8 pour cent. Ceci ne comprend pas les licences de ville et d'Etat, qui équivalent à un pour cent de plus sur la valeur assessée des propriétés réelles et personnelles, ni les taxes qui devront être levées pour les écoles si les écoles sont maintenues.

Je n'ai pas besoin de dire que le montant de ces impositions dans l'état actuel de dépréciation des propriétés urbaines est une affaire très sérieuse. Je ne me propose pas de faire opposition à la levée des taxes actuellement soumises au Conseil. J'ai simplement essayé d'appeler l'attention des administrateurs sur les faits. Si, comme je l'ai déjà fait observer, on exerce des économies strictes et rigides dans chaque département, et si les contribuables voient que l'argent qu'ils paient est dépensé honnêtement et sagement, les taxes pourront être perçues sans opposition sérieuse. Il appartient au Conseil de veiller, à l'avenir, à ce qu'il ne soit pas dépensé un dollar sans nécessité absolue, et à ce que chaque somme dépensée produise un avantage qui en soit l'équivalent.

BENJAMIN F. FLANDERS,
Maire.

H. CONQUEST CLARKE, Secrétaire.

☞ Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Gueblé & Nippert.

☞ Assortiment sans pareil de bibles et de livres de prières, pour 25 et 50 cts chez Eyrich.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—Les deux premiers instruments de musique sont le violon pour les hommes et le piano pour les femmes, instruments qui sont terriblement éprouvés par le climat de la Nouvelle-Orléans. Mais en les prenant chez notre ami Louis Grünewald, rue du Canal, 129, on est sûr d'avoir quelque chose de bon et de solide. M. Grünewald vend aussi toute sorte d'autres instruments de musique de premier choix, et si l'on veut faire un cadeau de musicien, la valeur du cadeau sera doublée par cela seul qu'il viendra de Grünewald.

BONBONS FRANÇAIS.—MM. Hébert & Escousse, rue de Chartres, No. 59, au coin de la rue Bienville, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont reçu une petite facture de chocolats et de bonbons français. Tout le monde ici connaît la supériorité des articles importés par cette maison et nous croyons pouvoir nous dispenser d'en dire davantage.

ETRENNES.—MM. Lion & Pinsard se distinguent cette année entre tous par l'habileté qu'ils ont mise dans le choix de leurs articles d'étrennes. C'est là une opinion exprimée par tous ceux qui ont visité leur établissement de la rue du Canal, Nos 151 et 153. Nous ne saurions dire en une courte notice les objets qui attirent plus particulièrement l'attention du public, mais nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce de ces messieurs, annonce qui les séduira par la richesse, la nouveauté et la variété de son contenu.

☞ Eyrich a des trains de chemins de fer pour 75 cts.

LINGE FAIT ET ARTICLES RICHES DE FANTAISIE.—Un des plus beaux stocks d'articles de fantaisie que nous ayons vus est celui qu'annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* M. G. Lavie, rue du Canal 123. Ce stock est certainement fort remarquable, car il contient une immense variété de ces articles qui sont les plus courus dans toutes les saisons, et aussi un choix brillant de bronze, verres taillés et maints objets d'ornement qui méritent une visite. Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de M. Lavie.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Griffo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; tonifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 30 *cents la boîte* seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 265, coin Morales.

☞ Trains de chemin de fer et blocs de Crandall chez Eyrich.

JOURNAUX DU HAVRE.—On trouvera en vente, à la librairie de MM. Hebert et Escousse, au coin des rues Chartres et Bienville, les journaux du Hâvre des dates les plus récentes. Les derniers reçus sont du 3 décembre.

Bazar Français.

Malgré un froid exceptionnel, les salles du Bazar ont été remplies, hier, toute la soirée, d'une foule de visiteurs, et la recette a dû être fort belle. Le concert a eu de nombreux visiteurs, et mademoiselle Zeiss, M. Van Huffen, M. Caulier et M. Poutz ont été bien accueillis et applaudis par le public. Un bal a succédé au concert, comme d'habitude. Dans la grande salle de l'Exposition, de nombreux acheteurs faisaient cercle autour des tables, et les egg-nogs se sont rapidement débités. Le restaurant et les tables de la Rotonde ont dû également faire de bonnes affaires.

Aujourd'hui, à midi, il y aura une matinée d'enfants, c'est-à-dire séance de lanterne-magique et de fantasmagorie; le soir, tableaux vivants et bal. On nous a parlé d'un arbre de Noël qui doit être planté au milieu de la Rotonde, où beaucoup de personnes viendront sans doute faire le réveillon de la Noël.

Dimanche, le Bazar sera ouvert de midi à 3 heures et de six heures à minuit. La grande matinée-concert dont nous avons donné le programme doit avoir lieu à une heure. Les deux dernières journées du Bazar, si le temps continue à rester favorable, promettent d'être excessivement brillantes.

Le tirage de la Grande Loterie commencera lundi; prenez vos billets.

☞ Avec 25 cts, 50 cts, une piastre, ou toute autre somme, vous pouvez avoir un Album chez Eyrich.

MEETING DES AMIS DE LA FRANCE A NAPOLÉONVILLE.—Il y a eu, le 15 courant, à Napoléonville, une réunion des Français et amis de la France. M. Alfred Tête en a été nommé président. Sur la proposition de M. H. Carver, MM. J. R. Alcée Gauthreaux et Charles Dupaty ont été nommés secrétaires, M. Joseph Faidy, vice-président, et M. François Gaudin, trésorier. Les comités suivants ont été nommés pour recueillir des fonds pour les victimes de la guerre en France.

Pour Napoléonville: Chas. Dupaty, Aubin J. Bourg, H. H. Carver, George Drury, Désiré Leblanc, J. R. Alcée Gauthreaux.

Pour Labadieville; Révérend C. Vénisat, L. L. Aucoin, Jean Lareule.

Pour Paincourtville: Severin Blanchard, Jean Lafitte, Révérend J. B. Lesaicherre, Damiens Gianelloni, J. M. Lescale.

Pour Plattenville: Révérend J. Bouchet, Severin Landry, Alexandre Guillot.

Le secrétaire a été autorisé à correspondre avec le comité central à la Nouvelle-Orléans.

Sur motion de M. Drury, une liste de souscription a été ouverte séance tenante et elle a produit 194. 50. (La liste en paraîtra dans l'*Abeille* dès qu'elle sera parvenue au trésorier.)

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu qu'une souscription mensuelle sera mise en circulation dans toute la paroisse par les comités qui auront aussi des listes ouvertes dans les différents villages et lieux publics de la paroisse.

Résolu que le trésorier fera un rapport mensuel des fonds à lui remis, lequel rapport sera publié dans le *Pionnier de l'Assomption*.

Résolu que le Président aura le contrôle de la collection à faire par les différents comités qui agiront d'après ses ordres.

Résolu que les fonds collectés seront envoyés au comité central à la Nouvelle-Orléans, à la fin de chaque mois.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous nous bornons à rappeler au public élégant qui suit les matinées de l'Opéra, que l'on donne aujourd'hui *Le Voyage en Chine*, avec Mme Naddi, MM. De Keghel, Périé, Vallée et Chol.

La matinée commencera à midi précis.

Quant à la représentation ordinaire du soir, au lieu de *La Reine de Chypre* qui avait été annoncée d'abord, on jouera la *Favorite*.

La *Favorite* sera chantée par Mlle d'Edelsberg, MM. Cazeaux, Dumestre et Castelmary, dont le succès a été si grand aux représentations précédentes.

☞ Deux wagons de voyageurs, avec locomotive et tender, pour 75 cts chez Eyrich.

LA TROUPE DE LYDIA THOMPSON.—Arrivée de New-York, hier matin, cette fameuse troupe, qui a pris ses quartiers à l'Hôtel St-James, fera sa première apparition, dimanche soir, au Théâtre St-Charles, dans une grande pièce mythologique burlesque, faite spécialement pour elle, sous le titre de *Pâris*, ou la *Pomme de discorde*. La troupe, depuis sa dernière apparition a subi des changements considérables, et des dix noms qui composent l'organisation, huit sont entièrement nouveaux pour le public de la Nouvelle-Orléans. La troupe de Lydia Thompson doit produire un répertoire entièrement nouveau, et l'on ne peut douter du brillant succès qui couronnera ses efforts et son habileté.

☞ Trains de chemin de fer pour enfants chez Eyrich.

MODES, FLEURS, BIJOUX.—Presque toutes nos lectrices connaissent la maison J. Galinier, rue Royale No 101. Nous leur ferons donc plaisir en leur annonçant que cette maison, dans le but d'écouler rapidement son assortiment d'hiver, vient d'effectuer une grande diminution sur tous ses articles d'importation française. Ces articles choisis avec le plus grand soin, chaque année, sont du meilleur goût, d'une extrême fraîcheur et l'assortiment en est très varié. Nous appelons d'une façon toute spéciale l'attention des dames sur l'annonce de M. Galinier.

☞ Le "Fat Boy" de Dickens pourrait monter dans les wagons d'Eyrich sans les briser.

BEAU CHOIX D'ARTICLES POUR ÉTRENNES.—Bien venu qui apporte! Et qui ne donne ou ne reçoit quelque chose au jour de l'an? Nous nous adressons ici à ceux qui donnent et veulent être les bien-venus. M. P. Mallard leur en offre le moyen. Qu'ils aillent visiter son établissement, au coin des rues Bienville et Royale, et ils y trouveront des meubles et des objets d'ornement d'une magnificence rare. De pareils objets donnés en cadeaux vaudront à coup sûr beaucoup de remerciements aux donnateurs.

☞ Le train de chemin de fer que vend Eyrich supporte le poids du "Fat Boy" de Dickens.

CONFISERIES.—M. Hipolite Percival annonce qu'il vient de recevoir un grand assortiment de bonbons européens, consistant en candis italiens et français, fruits glacés et cristalisés, boîtes de fantaisie, etc., etc. M. Percival, dont l'établissement au coin des rues Royale et Orléans jouit aujourd'hui d'une grande réputation, mérite le patronage du public dont il a étudié le goût avec une sagacité rare et une habileté parfaite. Ses bonbons sont de bon aloi, c'est à dire fins et délicats, et nous les recommandons avec plaisir.

☞ 75 cts pour un train de chemin de fer.

UNE ATROCITÉ.—La lettre qu'on va lire, adressée de Dôle à l'*Indépendance*, signale un fait vraiment monstrueux accompli par les Prussiens :

Dôle (Jura), 8 novembre.

Monsieur le rédacteur,

Je viens vous prier de vouloir bien m'ouvrir les colonnes de votre journal afin de signaler à l'indignation de tous les honnêtes gens, les atrocités que messieurs les Prussiens exercent contre les officiers des corps-francs.

Dans le courant de la semaine dernière, dans les environs de Dôle, un brave capitaine, le capitaine Larbalérier à la tête des guérillas parisiens, se trouva engagé avec les Prussiens, il fut fait prisonnier; et, en dépit du droit de la guerre, foulant aux pieds les droits de l'humanité, ils ont pendu ce capitaine par les pieds, lui ont ouvert le ventre, et se sont servis de son corps comme d'une cible; chaque soldat prussien tirait sur lui, l'un après l'autre, prenant tantôt les jambes pour point de mire, tantôt les bras!

Toutes les personnes qui ont connu ce capitaine ont été vivement peinées en apprenant sa fin et moi personnellement, ayant combattu pendant huit jours à ses côtés.

Agréez, monsieur, l'assurance de mon respect.

E. FEILLET,
Chirurgien de la légion bretonne.

☞ 75 cts pour un train de chemin de fer chez Eyrich.

La Prise de Rouen.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal du Hâvre* du 5 décembre :

Les nouvelles officielles nous font complètement défaut; mais des voyageurs et des lettres particulières nous permettent de rapporter des faits que nous voudrions voir démentir :

Hier on s'est battu à Buchy, à six lieues de Rouen, à l'endroit même où auraient été dirigés nos gardes nationaux, sans le contre-ordre survenu. D'après certaines versions les Prussiens étaient fort nombreux et munis d'une puissante artillerie; d'après d'autres récits, au contraire, les forces ennemies étaient moins importantes que le corps du général Briand.

Malheureusement, ce corps, composé en partie de mobiles mal commandés et n'ayant jamais été au feu, manquait de cohésion. Les francs-tireurs Mocquart et le commandant Mouchez, à la tête d'hommes résolus, ont fait des prodiges, tandis que presque toutes les autres troupes se débandaient, derrière eux, au seul bruit du canon.

Mouchez a dû, bien malgré lui, se replier, après des pertes importantes et des efforts désespérés. Nous ne pouvons dire quel sera maintenant le plan de défense; le devoir de la presse est de renseigner sur les mouvements prussiens, et non sur les projets français. Ce devoir, nous le remplirons, comme nous l'avons déjà fait jusqu'ici; mais, au nom de la Patrie, nous prions les autorités du Havre de renseigner sérieusement et sincèrement les populations.

Hier, pendant la nuit, nos renseignements assuraient que Rouen ne tarderait pas à capituler. Ce matin, des exprès nous affirment que Rouen s'est rendu, sans tirer un coup de fusil, et que la capitale de la Normandie est occupée par un corps prussien. Le préfet aurait quitté la ville.

Nous ne pouvons donner ces nouvelles que sous toutes réserves; mais tout nous porte à craindre qu'elles ne soient que trop vraies. Le silence même du télégraphe officiel nous prouve qu'il est impossible de démentir les tristes rumeurs qui circulent.

Au Hâvre, maintenant, de se lever! Ce n'est plus seulement la France, la Normandie que nous avons à défendre: nos foyers, nos femmes, nos enfants, notre honneur, voilà les biens précieux auxquels nous devons faire un rempart de notre corps.

Le Hâvre, ville républicaine, n'augmentera pas la liste des capitulations honteuses. Nous avons des armes, des munitions, des vivres, des hommes; les autorités civiles et militaires sont prêtes à donner à la population l'exemple des sacrifices et du dévouement.

Debout! Que le Hâvre, comme Paris, s'immortalise; l'heure de l'héroïsme a sonné. Debout! et sauvons le Hâvre, sauvons la France, au cri unanime de: "*Vive la République, une et indivisible!*"

Dans son Post Scriptum, le *Journal du Hâvre* ajoute ce qui suit :

Le *Nouvelliste de Rouen*, qui ne nous était pas parvenu ce matin, nous est remis par la poste de cinq heures. Ce journal donne les détails suivants sur les faits qui se sont passés hier aux abords du chef-lieu :

"Un engagement a eu lieu hier à Buchy, entre nos troupes et les Prussiens. D'après ce qu'on nous rapporte, les Prussiens avaient une nombreuse artillerie et disposaient de forces imposantes. A cinq heures du matin, les éclaireurs Mocquard, qui avaient passé la nuit à Buchy, ont effectué une reconnaissance du côté des bois de Saint-Saens. Les Prussiens, qui étaient dans ces bois, se sont subitement présentés.

"La lutte s'est engagée. Les éclaireurs ont bravement fait leur devoir et ils ont éprouvé des pertes sérieuses. A neuf heures environ, la canonnade s'entendait des hauteurs de Rouen. Les éclaireurs, après une résistance au-dessus de tout éloge, ont dû se retirer. Les autres, trois fois, se sont repliés.

"C'est l'artillerie de la garde nationale de Rouen, commandée par M. Waddington, qui a protégé la retraite. Nos artilleurs et leur chef se sont bien conduits.

"Pendant la matinée, la garde nationale de Rouen n'était mise en mouvement. Elle a du rentrer dans notre ville, en présence des événements qui venaient de se passer pour se reporter sur un autre point et y préparer une résistance énergique.

"Nous n'ajouterons rien. Du reste, aucun document officiel n'est communiqué."

Le même journal contient la proclamation suivante :

VILLE DE ROUEN.

L'administration et le Conseil municipal de Rouen à leurs concitoyens.

"Gardes nationaux,

"L'ennemi s'approche de plus en plus; nos forces se concentrent sur la ligne de postes, pour l'établissement et la défense desquels l'administration municipale a dû s'en remettre à l'autorité militaire. Nos généraux nous ont promis de la protéger énergiquement, et, de notre côté, nous leur avons accordé un concours sans limites.

"Nous comptons sur le dévouement de tous. Aujourd'hui, s'adresser à la garde nationale, c'est, vous le savez, s'adresser à tous les citoyens, car ils sont tous désormais appelés dans ses rangs.

"Votre courage et vos efforts seront à la hauteur des sacrifices que le pays attend de vous!

"Rouen, le 4 décembre 1870.

Les membres de l'administration et du Conseil municipal :

Nétien, maire; Thubeuf, Lefort, Nion, Delamare, Barrabé, Lemasson, adjoints; Flaubert, Deschamps, Duchemin, Larget, Vauquier du Traversain, Gallet, Cordier, Legentil, Dubosc, Rapp, Lecour, Barthelemy, Morin, Nepveur, Masselin, Vailery, Dieusy, Fauquet, Raoul Duval, Legras, Delaporte, Desnoyers, Decorde, Le Fèvre, Piel, Durand, Fréchey, Valadier, Lafond, membres du Conseil."

Une foule de versions contradictoires sont colportées en ville touchant les événements de Rouen. En l'absence de tous documents officiels, il est difficile de démêler la vérité. Voici cependant ce que nous croyons savoir :

Les Prussiens qui, comme on le sait, sont venus par le Nord, ont continué leur route à peine interrompue par l'échauffourée d'hier. A 9 heures, ce matin, ils étaient signalés aux abords de Rouen, où ils ont dû entrer vers midi. La gauche de l'armée ennemie a dû descendre par Darnétal, le centre par Bois-Guillaume, et la droite par Malaunay.

Sur ce dernier point, nous assure-t-on, l'ennemi a rencontré une très sérieuse résistance.

Là s'arrêtent nos renseignements.

☞ Si vous voulez faire à bon marché un cadeau qui soit fort prisé et pour longtemps, nous vous conseillons de vous transporter chez S. S. Blessing, rue de Chartres No 24 et d'y acheter un de ses splendides articles dont il a fait une collection si rare, ou un de ces albums français qui soit si solidement reliés et si durables; ou un de ces stéréoscopes avec un grand assortiment de vues des principales parties du monde; ou un de ces élégants chromos à l'huile égaux en beauté et en durabilité aux plus fines peintures. Tous ces articles conviennent admirablement pour étrennes.

☞ Enfants, achetez-vous pour 75 cts un train de chemin de fer chez Eyrich.

CHRONIQUE LOCALE.

MESSE DE MINUIT A LA CATHÉDRALE.—Il y aura, à la Cathédrale St-Louis, une Messe solennelle à minuit, à l'occasion de la fête de Noël. Mmes Dubos et Wagner y chanteront, chacune, un morceau de circonstance, M. Van Huffen y exécutera le *Jésus de Nazareth*, de Gounod, et M. Caulier une prière, sur le violon, arrangée pour cette occasion.

AFFAIRE DES MARCHANDS DE LAIT.—Cette affaire a été plaidée hier devant la Huitième Cour de District. L'avocat des laitiers, sans s'inquiéter de l'ordonnance, a soutenu que ses clients avaient la liberté de vendre du lait mêlé d'eau, de même que les acheteurs avaient la liberté de payer du lait pur ou du lait mêlé d'eau, de même que les consommateurs de café avaient la liberté d'acheter du bon ou du mauvais café, de même que les mangeurs de pain avaient le droit de le manger bon ou mauvais, etc., etc.

Tout cela est bel et bon, mais l'avocat de la police, M. Beckwith, a soutenu l'ordonnance contre laquelle on ne peut agir que devant la Cour Suprême. Quant au Juge Dibble, il a dit que toutes les fois qu'il s'agissait d'un procès d'équité, la cour avait le pouvoir d'émettre une injonction. La Cour Suprême a décidé ce point. Sans cependant accorder une injonction immédiate contre la police, pour l'empêcher d'avoir recours au même procédé vis-à-vis des marchands de lait, le juge a fini par dire qu'il aviserait.

EXPÉDITION DE POLICE.—Jeudi soir, quelques minutes avant minuit, un tapage très bruyant fit accourir la police au No 60 de la rue St-Charles, où furent arrêtés tous ceux qui s'y trouvaient, jeunes ou vieux, bons ou mauvais, hommes ou femmes, au nombre de 60, très occupés à boire de la bière, plus ou moins mêlée de grog ou d'autres liqueurs alcooliques. On buvait et l'on se battait. Un homme avait été jeté en bas de l'escalier. James Flynn, un des maîtres de ce paisible établissement, essayant d'empêcher le caporal Vankirk de faire des arrestations, a été arrêté lui-même comme tenant une maison de désordre. Hier les 60 prévenus de tapage ont comparu devant le recorder Houghton qui la déchargé les uns et condamné à l'amende les autres.

VOL.—Dans la nuit de jeudi à vendredi, on a volé chez M. Chs. Combe, rue Félicité, près de la rue des Magasins, une montre et une chaîne d'or, un lot de bijoux de femme et une somme d'argent. Le voleur est entré par une fenêtre donnant sur une allée et s'en est allé par la même voie sans avoir été entendu de personne.

—Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

MM. Meyer frères, de Mulhouse, transmettent à M. Icardon, négociant de notre ville, la nouvelle suivante :

"Mulhouse, 19 novembre.

"Une partie de la garnison de Belfort a fait une sortie, à deux heures du matin, et a surpris les Prussiens pendant leur sommeil. Nous avons mis plus de 4,000 hommes hors de combat et pris huit canons."

☞ Trains de chemin de fer chez Eyrich.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Reprise des opérations à Paris le 21.

Plusieurs positions emportées par les Français.

Les batteries prussiennes ont été réduites au silence sur tous les points.

Brave conduite des gardes nationaux mobilisés.

Le général Trochu en dehors de Paris avec son armée.

Les communications du prince Charles sont coupées, dit-on.

L'armée de la Loire forte actuellement de 300,000 hommes.

Elle est sur le point de prendre l'offensive.

Nouvelles Européennes

Bordeaux, 22 décembre—Le maire de Tours télégraphie au ministère de l'Intérieur, à la date du 22, que les Prussiens ont passé vers Blois sans entrer dans Tours.

Un télégramme de Lyon, d'aujourd'hui, annonce que Gambetta y a été l'objet d'une réception enthousiaste.

Des avis officiels de Paris jusqu'au 21 au soir, disent que les opérations militaires ont été renouvelées ce jour-là et n'ont cessé qu'à la nuit.

Les généraux Moltro et Blaise ont occupé Neuilly sur-Marne, la villa Evrard, et la Maison-Blanche à l'Est. Sur tous les points les Français ont fait taire le feu de l'ennemi. On annonce aussi qu'après un court combat, dans lequel le général Favre a été blessé, des troupes de St-Denis sous le commandement de l'amiral La Roncière ont emporté la position du Bourget au Nord de Paris, mais elles n'ont pu garder la place et elles se sont retirées avec cent prisonniers prussiens.

Ducrot a aussi combattu au Nord de la ville, dans un violent engagement d'artillerie, entre Mont-Ablon et Blanc-Mesnil. A la nuit, Ducrot a occupé Groslay et Drancy.

Le général Noll a fait une feinte du côté du Mont Valérien contre Montrefont, et le chef de bataillon Faure a occupé l'Ile Chard. Les gardes nationaux mobilisés ont combattu avec les troupes dans ces engagements, et ont montré une grande ardeur. La garnison de St-Denis et les troupes de marine ont fait des pertes considérables en attaquant le Bourget. Les pertes des autres troupes n'ont pas été fortes.

Le général Trochu reste en-dehors de Paris avec son armée.

Florence, 21 déc—Les Chambres ont ratifié l'annexion de Rome à l'Italie par un vote de 239 contre 30.

Londres, 22 déc—Les Français prétendent qu'ils ont coupé les communications du prince Frédéric-Charles et capturé 300 prisonniers au moment où les Prussiens quittaient Tours. Ils annoncent aussi que l'armée de la Loire a pu faire heureusement sa jonction, qu'elle est maintenant forte de 300,000 hommes et prête à prendre l'offensive.

Madrid, 23 déc—Le duc d'Aoste fera son entrée à Madrid le jour de l'an. Don Carlos proteste contre son intronisation. Les Cortès sont encore à discuter leur propre dissolution.

Marchés de la Havane.

Havane, 23 décembre—Il est arrivé d'Espagne 3 steamers, avec 2,500 soldats.

Nouvelles de Washington.

Washington, 23 déc—Le *Sta[r]* croit que le Président nommera Fred Douglas commissaire de San Domingo.

L'ex-collecteur du Revenu D. Andrew Lewis, de l'Indiana, a été arrêté sur l'accusation d'avoir détourné les fonds du gouvernement.

Le Sénat n'a pas voulu permettre le retrait du nom de Blanchard, nommé au bureau de poste de la Nouvelle-Orléans, à la place de Lowell suspendu. Le but du Sénat est de fixer un précédent, par l'adoption d'une résolution d'après laquelle, sous la loi de la tenure d'office, dans le cas d'un rejet de nom, l'ancien titulaire restera en place sans avoir besoin de fournir un nouveau cautionnement jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé avec le consentement du Sénat. On pensait que le précédent ne pouvait être établi que de la manière ci-dessus indiquée sans manquer de respect envers le président.

La commission de M. Schenck a été signée.

Washington, 23 déc—La *Tribune* de New York dit au sujet du traité de San Domingo: Le Président doit choisir pour commissaire, si la résolution du Sénat passe à la Chambre, des hommes que tout le pays connaît et dans lesquels il a confiance. Le rapport de la commission doit être si clair, et les hommes qui le font doivent se tenir si haut que leur verdict doit être accepté sans conteste comme la conclusion du différend.

A propos de M. Sumner, le journal dit; Assurément, il a été imprudent, acrimonieux et injuste, mais au moins il était toujours sénateur. Quelques-uns de ses antagonistes paraissent s'être conduits comme de vrais sacripants. Ces sénateurs peuvent s'oublier comme le public les oubliera, mais ni leur insolence ni ses propres erreurs ne peuvent maintenant affecter la place qu'occupe Charles Sumner dans l'histoire du pays et l'estime de ses concitoyens.

Washington, 23—Tous les rapports du Nord représentent la température comme très rigoureuse.

Tout est calme dans les cercles politiques aujourd'hui.

Nombre de membres du Congrès sont retournés chez eux pour y passer les fêtes, qui seront généralement observées dans tous les départements ministériels.

Nouvelles Diverses.

Anvers, 22—Le gouvernement annonce qu'il est dans l'impossibilité d'abriter plus de marchandises, tous les quais étant déjà encombrés. En conséquence, les marchandises souffrent.

Augusta, 22—Le comté de Richmond, d'après des retours officiels, élit le ticket démocratique par 800 de majorité.

Les Démocrates emportent le 5e District par plus de 400 de majorité; ils ont élu S. H. Corker et D. M. Duboze au Congrès et les quatre cinquièmes de la Législature.

Savannah, 23 déc—On croit que les démocrates ont élu tous les officiers du comté à Chatham et les membres de la Législature.

Paine et McIntyre, démocrates, sont probablement élus au Congrès pour le 1er district, et Rufus E. Lester, démocrate, sénateur d'Etat.

Lexington, 23 déc—Les démocrates ont emporté le comté Oglethorpe par 300 de majorité.

Rome, 23 déc—Les démocrates ont emporté le comté de Floyd par 1000 de majorité: ils ont élu tout le ticket. Ils ont aussi emporté les comtés de Chattooga et Polk.

Le comté Cherokee enverra une représentation unanimement démocratique à la Législature.

Le général P. M. B. Young, démocrate, est élu au Congrès pour le 7ème district par environ 300 de majorité.

Le comté de Whitefield a voté pour les démocrates par une bonne majorité.

Les comtés de Covington, Newton et Walton ont aussi voté le ticket démocratique par de grandes majorités.

Columbus, 23 déc—Le comté Muscogee a élu le ticket démocratique tout entier.

Le comté de Chattahouchie donne plus de 200 de majorité aux démocrates. On rapporte le succès des démocrates dans les comtés de Marion, Stewart, Harris et Talbot. Wright, démocrate, est certainement élu au Congrès.

Macon, 23—Le comté Quitman a voté pour les démocrates; le comté de Bibb a élu un républicain pour la Législature par 38 voix de majorité. Il y a eu beaucoup de votes illégaux et l'élection sera probablement contestée. Les comtés de Dougherty, Lee, Clay, Terrell et Calhoun sont douteux.

Les comtés d'Early, Sumpter et Dooly ont été pour les démocrates. Les comtés de Macon et Houston ont été largement républicains. Le comté de Twiggs donne 400 voix de majorité républicaine.

Le comté Jones donne, suppose-t-on, une majorité démocratique. Le comté de Wilkinson a été républicain.

Long dans le comté Bill bat Lawton pour le 4le Congrès par 51 voix; Spin bat Lawton pour le 4e Congrès dans le comt Bibb par 40 voix.

Louisville, 23—Presque toute la partie commerciale de Brandenbourg, comté de Meade, Ky., a été détruite par le feu jeudi de grand matin. Il n'y reste plus que trois maisons d'affaires. L'origine du feu est inconnue, mais on suppose qu'il a commencé accidentellement dans l'hôtel. Perte $100,000 avec une assurance de $50,000.

Chicago, 23—Le marché monétaire ici est serré. Quelques unes des plus fortes maisons ont demandé un délai aux leur papier.

Il fait un froid intense et le thermomètre baisse toujours. C'est décidément le jour le plus froid depuis plusieurs années. De bonne heure ce matin, le thermomètre était à 16 degrés au dessous de zéro, et toute la journée il a été très au dessous de zéro. A Peoria, Ill., il était à 20 degrés au dessous de zéro. A Jacksonville à 19, à Bloomington à 22, Genessee 16, La Salle 14, Masson 11 et Springfield 11.

Springfield, Mass., 23 déc—1500 livres de nitro-glycerine ont fait explosion au tunnel de Hoosic aujourd'hui. Jas. Walter, surintendant, a péri.

Elizabethtown, N. M., 23 déc—Le thermomètre, la semaine dernière, a varié de 8 à 28 degrés au-dessous de zéro. Il y a 18 pouces de neige à Zoos et deux ou trois pieds dans les montagnes, ce qui assure une abondance d'eau pour les mines la saison prochaine.

Nouvelles des rivières.

Cincinnati, 23—La rivière a baissé de 18 pouces dans les dernière 24 heures. Temps très froid ici. 2 degrés au-dessus de zéro ce matin et pas d'apparence que cela cesse. Si le froid se soutient un jour encore, on craint que la navigation ne soit fermée. Des dépêches annoncent qu'elle est fermée sur les tributaires. Les bateaux commencent à chomer ici; aucun du moins ne gagne plus les hauts.

Louisville, 23 déc—Parti pour la Nouvelle-Orléans, le Charles Bodmann. 6 pieds et 5 pouces d'eau dans le canal. La rivière est pleine de glaçons. On craint qu'elle ne soit complètement obstruée. Le canal est déjà fermé, et les bateaux ou barges ne pourront plus passer que lorsque la température s'adoucira.

Le thermomètre est à 2 degrés au-dessous de zéro, et c'est le jour le plus froid de la saison.

Pittsburg, 23 déc—Thermomètre 14.

Vicksburg, 23—Descendant les bateaux Alice, Marcella, Viola, Belle, Mollie Able et Edinburg. Temps clair et froid.

St-Louis, 23—Temps toujours froid ce soir. Mercure à 1 et 1 1/2 degré au-dessous de zéro. Glace au-dessus du pont et les piles sont engorgées aujourd'hui. Il est grandement probable que la navigation sera arrêtée demain, la partie inférieure du pont restant libre.

Marchés Américains.

New York, 23 au soir—Coton calme et sans changement, vendu 4,500 balles. Mid. Uplands 15 5/8. Farine, calme et ferme. Whisky actif à 75. Maïs rare à 73.

New York, 23—Argent à 7. Or Sterling 9 1/8. Or 110 1/2 à 110 5/8. Gouvernements fermes. Fonds du Sud négligés. Louisiane 70 et 64. Levée 70 et 85.

New York, 23—Argent serré. La demande de billets pour l'intérieur est considérable. Les banques envoie $600,000 par jour. Or très calme.

New York, 23—Les dépêches du câble sont très maigres ce soir.

Savannah, 23—Coton très ferme. Les détenteurs demandent une hausse. Mid. 14.

Charleston, 23—Coton actif et en hausse. Mid. 14 3/4 à 15. Stock 23,548.

Galveston, 23—Coton ferme. Bon ordinaire 12 1/2. Stock 37,407.

Mobile, 23—Vendu aujourd'hui 3,000 balles. Mid. 14 1/2. Stock 61,731.

Memphis, 23 déc—Coton plus ferme à 14 3/8 et 14 1/2. Vendu 3000 balles. Stock 36,448 contre 19,364 l'année dernière.

Galveston, 23—Coton plus ferme. Bon ordinaire 12 1/2 à 12 3/4.

Louisville, 23—Coton ferme et actif. Mid. 14 à 14 1/4. Farine en bonne demande. Extra de famille 5 25. Maïs calme. Tué jusqu'ici 212,274 cochons. Porc salé, 19. Graisse 12. Tabac actif et ferme.

Dépêches d'hier soir.

Bordeaux, 21 décembre—Une sortie générale a été faite, hier, de Paris. Le général Vinoy s'est emparé de "La Maison Blanche", au-delà de Gagny, à six milles à l'est de Paris. Le général Ducrot a livré bataille près de Groslay.

Il a été annoncé officiellement, qu'un petit nombre de Prussiens sont entrés à Tours, hier soir; 112 appartiennent aux avant postes de l'ennemi, qui occupent Monnoye où un combat a eu lieu. L'ennemi s'est retiré dans la direction de Paris.

Bordeaux, 21 déc., minuit—Un ballon est arrivé de Paris, cette après-midi, à deux heures, avec des dépêches pour Gambetta. Paris est en excellent état. Les opérations militaires ont été reprises hier et il a été livré une bataille dont le résultat a été favorable aux Français. L'artillerie, surtout, a joué un rôle des plus importants dans cette lutte.

Berlin, 22 déc—Les Allemands, sous Von Dergolz, ont surpris 1000 Français à Langres, dans le département de la Haute Marne, et les ont chassés de leur position. Les Français ont perdu beaucoup de monde en tués, blessés et prisonniers.

Bordeaux, 21 déc, au soir—Un fort engagement a eu lieu, hier, près de Tours. 6,000 Français ont combattu 10,000 Prussiens. Les Français se sont retirés, les Prussiens les ont suivis et avaient commencé à bombarder Tours lorsque la ville a rendu la place.

Le gouvernement annonce, ce soir, que les Prussiens ont évacué Tours et se sont repliés sur Château Renault.

Le général Bremer, près de Nuits, a arrêté la marche des Prussiens. Il annonce au gouvernement qu'il peut les empêcher d'avancer.

Londres, 22—Les Prussiens sont en marche pour attaquer l'armée du Nord à Laon, La Fère et Chauny.

Le temps est nuageux. L'éclipse a été vue imparfaitement dans le Sud de l'Angleterre. Elle a été bien observée dans le Nord particulièrement à Wick.

Passe du Sud-Ouest, 23 déc, midi—Baromètre 30.80; vent N.-N.-O., fort. Arrivés, steamer Agnes, de Galveston; barque Moss Rose, de Londres, sur lest. Parti, steamer Wm G. Hewes.

New-York, 23 déc—midi—Coton actif et plus élevé, mais calme maintenant; ventes 2500 Balles; Orleans 16 1/8. Or 110 1/8. Sterling 9 et 9 7/8. Bonds 107 3/8.

Londres, 22 déc, midi—Consolidés 91 7/8, bonds 88 3/4.

Liverpool, 22 déc, midi—Coton animé. Orléans 8 5/8 à 8 3/4, ventes 15,000 balles.

Dépêches spéciales au *Picayune*.

New York, 23 déc—Par le câble, on annonce que Bourbaki, avec 150,000 hommes, a fait sa jonction avec Chanzy.

Au moment où les Allemands quittaient Tours, les armées françaises combinées les ont attaqués, et une bataille en est suivie. Les Français ont fait 3,000 prisonniers.

On annonce aussi que les communications du prince Frédéric-Charles ont été coupées.

ANTELOPE.

LES VANDALES MODERNES.—On écrit d'Evreux, le 28 novembre :

"J'ai vu, dimanche, le maire de Nonancourt, qui passait à Evreux pour avoir été fusillé. Les Prussiens ont commis des exactions inqualifiables à Nonancourt, cassant les meubles, brisant les glaces, pillant et volant tout ce qui leur tombait sous les yeux. Ils sondaient les murs, et tout ce qui sonnait le creux, ils le démolissaient. Ils sondent aussi dans les jardins, surtout au pied des arbres, et furètent partout.

On écrit de Mortagne, le 26 novembre :

"Il y a trois jours, nous avons failli recevoir la visite des Prussiens: ils sont passés à Bellême, à quatre lieues de chez nous, et leurs uhlans sont venus en éclaireurs à près d'un kilomètre. Ils étaient environ 20,000 qui paraissaient se diriger sur Alençon.

"A Bellême, ils ont tout pillé. Ce ne sont pas des soldats, mais des bêtes féroces. Ils ont cherché partout le conducteur des ponts et chaussées pour le fusiller, afin de le *punir* d'avoir coopéré à la construction des moyens de défense que nous avons établis sur nos routes. Ne le trouvant pas chez lui, ils ont pris des tisons dans la cheminée et sont montés dans le grenier pour mettre le feu. Alors est arrivé un de leurs officiers qui a empêché l'incendie, mais qui leur a ordonné de tout briser, de piller la maison, de boire tout ce qu'il y avait dans la cave, de défoncer les tonneaux.

"En repartant, ils ont emmené l'agent-voyer jusqu'au bourg d'Igé. Ils lui mettaient le pistolet sous la gorge, avec menace de lui brûler la cervelle s'il rencontraient une barricade sur leur route.

"Les épiciers, merciers, cafetiers, ont été dévalisés, ainsi que les caves des particuliers.

"Les Prussiens font déshabiller les habitants et leur prennent pantalons et chaussures.

"Ils mangent à pleines mains et boivent à pleins verres le vin et surtout l'eau-de-vie. Ils ne sortent pas pour satisfaire leurs besoins: ce sont de vrais pourceaux.

"Ils auraient probablement continué le lendemain leurs déprédations; mais il leur est arrivé un ordre subit qui les a tout consternés, et ils précautionnés avoir reçu une nouvelle des plus défavorables pour leur armée, nouvelle qui leur a fait changer leur itinéraire.

"Tout ce que je viens de vous rapporter n'est qu'un aperçu de la conduite de ces jolis petits messieurs. Si je voulais raconter en détail, il me faudrait un volume.

Décédée, hier après-midi, à 3 heures, à l'âge de quatre-vingt dix ans, dame veuve PAULINA SBARICIO, native de Messine (Italie.) Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 15, rue Dumaine, entre Levée et Chartres.

De la part de sa famille.

Décédé hier, à 11 heures et demie A. M., à l'âge de 58 ans, F. RICAU, natif de France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 288, rue Ste-Anne, entre Robertson et Claiborne.

R∴ L∴ PERSÉVÉRANCE No. 4.

Il a plu au G∴ A∴ D∴ L'U∴ de rappeler à lui notre Bien Aimé Frère FULGENCE RICAU, 33me, ex-Vén∴ Mait∴ de cette R∴ L∴, né à Viella, (France), décédé hier à 11 heures du matin, à l'âge de 58 ans.

Les membres de la R∴ L∴ Persévérance No 4, sont requis, et tous les Maç∴ réguliers et leurs Or∴ sont fraternellement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 24 décembre 1870, à 11 heures du matin.

Le convoi partira de la résidence du défunt, rue Ste-Anne No 288, entre Robertson et Claiborne.

Par ordre du V∴ M∴ M. A. CALONGNE, J. MAGENDIE, Sec∴

Décédé, hier soir, à six heures et demie, à l'âge de quatre mois, FRANÇOIS NARGAUD. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à trois heures précises. Le corps est exposé encoignure Claiborne et Columbus, Troisième District.

GEM CONCLAVE No 23 S∴ W∴ M∴ SEANCE REGULIERE.

LUNDI, 26 décembre, à 7 1/2 heures P. M., au Gem Hall, No 19 rue Royale.—Election des Officiers. Les frères sont requis d'être ponctuels. JULES F. ZATARAIN, M. E. C. Louis HERMANN, Scribe. 24 déc—2t

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1870.

L'ELECTION annuelle de douze Directeurs de cette Banque sera tenue au local de la banque, au coin des rues du Canal et Passage de la Bourse, le LUNDI, 9 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de relevée.

24 dec—au 9 jv MJS. E. AUGUSTIN, Caissier.

Noël et Jour de l'An.

P. MALLARD,
COIN ROYALE ET BIENVILLE.

Un beau choix d'ARTICLES pour ETRENNES de récente importation: Statuettes bronze et biscuits, Porcelaines fines, Vases, Garnitures, Pendules, Tête-à-Tête, Services de table, de lavabos, de toilette, Tasses, Coupes et Cristaux de Baccarat et de Bohême, Meubles de fantaisie, Gueridons, Tables à ouvrage, Bureaux de dames, Chaises et Fauteuils, Prie-Dieu, Ecrans et Porte-Pelles, Jardinières et Fleurs artificielles, Médaillons de Venise et une infinité d'autres objets que la maison MALLARD offre aux plus bas prix. 24 déc—au 2 janv

MAISON
J. GALINIER,
No 101, RUE ROYALE.

POUR CLORE RAPIDEMENT MON STOCK D'ARTICLES D'HIVER GRANDE DIMINUTION DE PRIX SUR TOUTES MES MARCHANDISES FRANÇAISES D'IMPORTATION NOUVELLE.

Telles que: Grand choix de CHAPEAUX pour dames, et chemises garnis. Chapeaux sur commande. CHAPEAUX pour toilettes et bébés. Belle Bijouterie. FLEURS dans tous les genres. PLUMES, EVENTAILS, RUBANS à ceinture. CHIGNONS. Velours de soie dans toutes les nuances couleurs et nouvelles.

Les dames qui, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, voudront faire des emplettes, sont assurées de trouver dans mon magasin le choix le plus riche, le plus frais et le plus élégant de la place en articles de modes. [illegible] J. GALINIER.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fond du Magasin de Chaussures de Madame P. Roy [illegible]. AUGUSTE CARON.

CHOCOLATS BONBONS FRANÇAIS!!!

MM. HEBERT & ESCOUSSE ont reçu par le steamer Chrysolite une petite facture de cet excellent produit.

Hebert & Escousse,
59 rue de Chartres, coin Bienville. 24 déc—4t

CONFISERIE.

HIPPOLYTE PERCIVAL annonce à ses amis et au public qu'il a reçu d'Europe un grand assortiment d'articles tels que CANDIS FRANÇAIS et ITALIENS, FRUITS CONSERVÉS, BOITES DE FANTAISIE, &c.

Au coin des rues Royale et Chartres. 24 déc—au 2 janv

EN DÉBARQUEMENT
Du navire "Hilda," de Bordeaux :

250 CAISSES VIN BLANC. 100 Barriques VIN ROUGE. En magasin—150 Caisses SARDINES, en quarts de boîtes. A vendre par A. COUTIN, No 58, rue des Magasins.

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne CUISINIERE pour une petite famille. Salaire, vingt piastres par mois. S'adresser au No 38, Rue Natchez.

A VENDRE (bonne affaire garantie), le bail, les animaux et les effets mobiliers d'une HABITATION SUCRIÈRE de première classe [illegible].

La Española,
FABRICA DE SOMBREROS,
241 Calle de Vieja-Levée 241
Entre Sn. Felipe y Dumaine.

[illegible] M. A. VEGA.

Maison à Louer.

LA MAISON No 219, rue Remparts, entre Quartier et Esplanade. Possession en sera donnée le 1er janvier. S'adresser à J. AVET, No 226, rue Gravier.

Amusement POUR LES JEUNES GARÇONS!
Amusement POUR LES PETITES FILLES!
Les pièces de Construction, perfectionnées, de CRANDALL.

[illegible] A. EYRICH, No 130 de la rue du Canal.

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1870.

A L'ÉLECTION annuelle qui a eu lieu hier, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus, à l'unanimité, Directeurs de cette institution, pour l'année:

A. M. Fortier, W. B. Schmidt, C. J. Leeds, D. Fatjo, J. J. Fernandez, F. W. Tilton, J. I. Adams, M. Puig, A. Chiapella, F. Sherck, I. Caulfield, Ant. Giraud, David Jamison.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. A. M. FORTIER a été réélu président à l'unanimité. J. B. PASCAL, Caissier.

Banque du Peuple.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1870.

[illegible] N. A. LLAMBIAS. [illegible] G. KERR, Caissier.

VINS FINS,
EN DOUANE OU EN MAGASIN:
PORT, BURGUNDY PORT, SHERRY SEC, SHERRY DOUX, MANZANILLA, GARNACHE, VIN BLANC D'ESPAGNE.

[illegible] P. CUSACHS.

ENTREPOT DE TAPIS,
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS [illegible].

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton. [illegible]

Bazar Français.

LE Bazar Français sera ouvert le jour de Noël, de midi à trois heures et de six heures et demie jusqu'à minuit, heure à laquelle la fermeture définitive des salles d'exposition aura lieu. 24 déc—2t

BAZAR FRANÇAIS.

La clôture de l'EXPOSITION aura lieu SAMEDI SOIR 24 courant. Le tirage de la Grande Loterie commencera LUNDI 26 courant à 4 heures du soir, à l'Hôtel St.-Louis. 19 déc—4t

Aux Planteurs et aux Expéditeurs de la côte et du Bayou Sara.

Nous, soussignés, propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur faisant le susdit service, sommes forcés de hausser le taux du fret (commençant le Nouvel-an) comme suit: Sucre... $1 50 par boucaut. Mélasse... $1 25 par baril.

[illegible] JOSEPH DALFERES, A. DUGAS, V. B. BARANCO, JNO. J. BROWN, A. L. BLANCHARD, W. B. GREATHOUSE.

G. LAVIE,
123 RUE DU CANAL 123
Entre les rues St. Charles et Carondelet, Nouvelle-Orléans.

LINGERIE D'HOMMES et ARTICLES RICHES de fantaisie, CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET!

Le plus Grand Stock, le stock le plus fin et le mieux assorti du Sud. La maison LAVIE vient de recevoir un assortiment complet des Célèbres CHEMISES françaises de Charvet, CALEÇONS et Chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, flanelle et coton; Bonneterie française et anglaise; Mouchoirs toile, Poignets, Cols, Cravates Gants de peau, &c., &c. Et un choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que: Bronzes. Services en verre taillé, &c. 24 dec—au 31

Noël! Noël!!
ET JOUR DE L'AN!

NOUS venons de déballer notre assortiment d'Articles de Fantaisie, riches et ordinaires POUR ETRENNES! Grand choix de Boites à Bonbons, Cartonnages,
BONBONS FINS,
Dragées Chocolats à la Crême, BONBONS FONDANTS, ARTICLES FRANÇAIS!
[illegible] Boîtes et Coffrets de Luxe de tous genres, [illegible] CAVES A LIQUEURS. [illegible] BIJOUTERIE. [illegible] PARFUMERIE FRANÇAISE. GANTS JOUVIN.
Chez LION & PINSARD, 151 & 153, Rue du Canal, (A côté de Holmes).

CADEAUX! CADEAUX!
POUR LES FETES
De Noël et du Jour de l'An,
CHEZ
JANÉ,
CONFISEUR,
COIN CANAL ET REMPARTS.

[illegible]

Boeuf de Noël et du 1er de l'An.

DEUX BOEUFS GÉANTS, magnifiques de formes et d'embonpoint [illegible] JEAN CLAVERIE, Marché français, [illegible] AUG. MAHOU [illegible]

Viande de Boeuf. Viande de Boeuf.

VIANDE DE BOEUF, de Texas, [illegible] E. K. CONVERSE & Co, au No 84 de la rue des Magasins.

Vins Rouges. Sardines.

En débarquement du brick DENIKE, de Bordeaux. 300 caisses SARDINES de 1869; 120 barriques VIN rouge Saurech; 200 caisses VIN rouge Côte de Fronsac. A vendre par A. C. TREMOULET, No 96, Vieille-Levée.

Divers. Divers.

200 barils PORC mess nouveau, de choix. [illegible] E. K. CONVERSE & Co., au No 84 de la rue des Magasins.

En débarquement des navires Comtesse Duchatelle, Hilda et A. Denicke, de Bordeaux.

300 barriques VIN ROUGE [illegible] A. ROCHEREAU, 16 & 18 Rue St. Louis.

Engrais! Engrais! Engrais!
[illegible]
Engrais pour les terres sucrières,
[illegible] S. F. POWER, Au No. 2 de la rue Fulton, coin Can[al].

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14 RUE St-LOUIS 10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

Demande de Domestiques.

[illegible]

DEMANDE.

UNE FILLE BLANCHE, de dix à douze ans, [illegible]

DEMANDE.

UNE SERVANTE de MAISON et de SALLE A MANGER. [illegible]

Demande d'emploi.

[illegible]

Boeuf salé! Boeuf salé!

150 BARILS choix de famille, [illegible] J. B. VANHORN & CO., rue Poydras.

A LOUER.

[illegible] C. COUTEUX.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 226 et 228.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT: Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candie à la crême, Toute espèce de candie nougats, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX grands et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que: Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, [illegible] Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

GARE A LA LOCOMOTIVE!

UN CONVOI DE CHEMIN DE FER AU COMPLET.

UN Convoi de Chemin de Fer, indestructible—Locomotive, Tender et Wagons à passagers pour Soixante-Quinze Cents. C'est le jouet le plus amusant qui ait jamais été inventé. A vendre seulement par A. EYRICH, Libraire, au No 130 de la rue du Canal.

Aux Marchands de la Campagne et aux Planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO,
(Successeurs de Taylor & Churchill)
81 RUE TCHOUPITOULAS 81
(Entre les rues Poydras et Lafayette).

OFFRENT aux marchands et aux planteurs de la QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des PRIX TELLEMENT BAS qu'ils ne sauraient manquer d'être satisfaits. [illegible] S. B. CHURCHILL & BRO., Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette.

CADEAUX DE NOEL ET DE PREMIER DE L'AN.

E. A. TYLER
115 RUE DU CANAL 115

A MAINTENANT en magasin le plus grand le plus beau stock, le stock le plus complet d'articles convenables pour Cadeaux de Jours de Fête.

Aucun établissement n'en a encore offert de semblable au public, dont l'attention est appelée sur les MONTRES des meilleurs fabriques. CHAINES et GARNITURES de toute espèce. DIAMANTS, EMERAUDES, CAMÉES, DEMI-PARURES en corail, en perles et en or, BRACELETS, DÉS, BOUTONS de manches, BOUTONS de chemises, DEMI PARURES d'enfants, BOUCLES D'OREILLES—grande variété, UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT de Pendules françaises pour cheminées et bureaux, STATUETTES en bronze et en marbre de Paros—Grande collection; JOLIS EVENTAILS de mariage, ARGENTERIE pure, de toute espèce, utile et pour servir d'ornement. ARTICLES EN PLAQUÉ, des meilleures maisons—aux prix de manufacture.

Il est agent pour la vente des célèbres montres de CHARLES E. JACOT et de THOMAS RUSSELL & SONS.

Il monte les diamants, fait de la bijouterie sur commande.

Et répare avec soin les montres et les pendules.

Grande Réduction de Prix,
ETRENNES, ETRENNES.
Albums, Chromolithographies, Cadres et Vases.
S. T. BLESSING,
24 Rue de Chartres 24
(près Canal).

VIENT de recevoir un grand assortiment des articles ci-dessus, comprenant un beau choix d'ALBUMS FRANÇAIS. Il vendra le tout à TRES BAS PRIX. Venez et examinez; vous épargnerez votre bourse.

100 tierçons SAINDOUX de choix P & G, 200 caisses CHANDELLES star P & G, 500 caisses SAVON "extra olive" &c. P & G, 200 caisses AMIDON "Refined Pearl", 20 boucauts PLATS-COTÉS désossés. A vendre par BERCIER & REINE, 66 et 68, Vieille-Levée.

50 barriques VIN P. C. & CO., [illegible] quarts pipes BURGUNDY PORT, [illegible] SHERRY, [illegible] VIN de Bordeaux, [illegible] VERMOUTH de TURIN, [illegible] FRUITS et CERISES à l'eau-de-vie, [illegible] SARDINES, [illegible] PETITS POIS, [illegible] MOUTARDE Française, [illegible] COGNAC, [illegible] WHISKY BOURBON, [illegible] BOUCHONS réguliers. A vendre par BERCIER & REINE, 66 et 68, Vieille-Levée.

C. F. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS,
[illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

[illegible]

INSTITUTION DUREL,
[illegible] RUE BOURGOGNE [illegible]

LES Parents des Elèves et les amis de l'Institution sont respectueusement invités [illegible] LUNDI, 26 décembre [illegible] MERCREDI, 21 de [illegible] VENDREDI, 23 de [illegible]

Dr. VINEY,
(De la Faculté de Paris.)
[illegible] Rue St. Claude [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 DECEMBRE—CLASSE 304.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

[illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

J. AUGÉ,
129 RUE DU CANAL 129

MME AUGÉ de retour de France, annonce à ses amis qu'elle vient de recevoir par le steamer *Fire Queen*, un assortiment complet de Chignons, Catogans, Berthes, et tout ce qui concerne la coiffure des dames et des messieurs. [illegible]

Gants vrais Jouvin.

Un grand assortiment de COIFFURES pour Bals, Soirées, et COURONNES de Mariée. Un choix exceptionnel d'EVENTAILS nouveaux, RUBANS, VELOURS, CEINTURES, BARBES, &c. [illegible]

SHOO FLY! SHOO FLY!

E. DELERY,

GROCERIE—15, Rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il vient de recevoir de Cincinnati un assortiment de SHOO FLY [illegible] M. E. DELERY [illegible]

CADEAUX DE NOEL!
Etrennes !
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE
—DE—
GUEBLE & NIPPERT,
137 RUE DU CANAL 137

JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété infinie. [illegible] Gueblé & Nippert.

MAISON
T. MOREAU,
127 & 129 RUE ROYALE 127 & 129
Coin Toulouse.

OUVERTURE
—DE LA—
GRANDE EXPOSITION
ANNUELLE,
LE JEUDI, 15 DECEMBRE 1870.

Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL d'articles toujours plus beaux et plus variés que :

JOUETS D'ENFANTS
—ET—
ARTICLES DE FANTAISIE
Pour CADEAUX DE NOEL et du Jour de l'AN.

Les clients et le public en général sont très respectueusement invités à visiter l'EXPOSITION de tous ces articles, dont les PRIX sont comme par le passé, DES PLUS MODERÉS.

Avis d'Encanteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a pris une licence d'encanteur pour la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] MAURICE BARNETT.

Cadeaux de Jours de Fête
—Au magasin de musique de—
LOUIS GRUNEWALD,
129 Rue du Canal 129

PIANOS des meilleures fabriques américaines et européennes, Mélodéons, Accordéons, Violons, Guitares, Flûtes [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.
157 CANAL 157
(*Incorporé le 13 mars 1855*)
—OFFICIERS—
L. F. GENERES, Président. THOS. ALLEN ADAMS, 1er vice président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice président. SAM. JONES, Jr., trésorier.
—Directeurs—
[illegible]

SACRIFICE.

Liquidation pour cause de départ.

F. MEUNIER, rue Royale No 71, offre à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE [illegible]

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL.

ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon [illegible]

G. L. FEVRE,
148 Rue Royale 148
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHEVREAUX [illegible] MOUTONS.
[illegible]

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jeurdan's Patent."
A VENDRE [illegible] PESANT, [illegible] rue Carondelet.

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLÈTES.
[illegible] PESANT.

FUSILS. FUSILS.

[illegible] GEMMICKER & POTHIER, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

100 caisses Vermouth de Turin,
De la célèbre marque de MARTINI, SOLA & CO.
A vendre par BERCIER & REINE, Nos 66 et 68, Vieille-Levée.